

Maison de naissance de Lanaudière Hommage aux bâtisseuses et aux partenaires

Joliette, le 25 mai 2022 - À l'occasion de son premier anniversaire, la Maison de naissance du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière rend hommage aujourd'hui à ses bâtisseuses ainsi qu'aux partenaires qui ont contribué à la réalisation de ce projet issu de la communauté. Des familles ainsi que des représentants du milieu, de divers organismes et du réseau de la santé et des services sociaux ont été conviés à une visite guidée des lieux.

Érigée au 145, rue Jacques-Plante à Repentigny sur un terrain offert par la Ville, la Maison de naissance de Lanaudière, qui a ouvert ses portes en mai 2021 en pleine pandémie, est devenue le lieu de naissance d'une centaine de poupons jusqu'à maintenant. Elle compte 4 chambres de naissance et 6 bureaux de consultation.

Suivi sage-femme

L'équipe actuelle, qui sera appelée à se développer au cours des prochaines années, est composée de 7 sages-femmes et d'une responsable des services de sage-femme, ce qui permet d'effectuer autour de 200 suivis complets annuellement. À terme, une équipe de 12 sages-femmes pourrait effectuer jusqu'à 400 suivis par an. Les sages-femmes assurent le suivi de grossesse, l'accouchement et le suivi postnatal de la mère et du nouveau-né jusqu'à 6 semaines. Chacune a terminé une formation universitaire de 4 ans et demi.

La Maison de naissance offre un service de proximité aux familles de la région. Elle propose une solution de rechange adaptée aux besoins des futurs parents à la recherche d'un lieu de naissance dans une atmosphère familiale.

Ce projet a été rendu possible grâce au ministère de la Santé et des Services sociaux et à la Fondation Santé Sud de Lanaudière, qui y a contribué pour un montant de 500 000 \$.

Service couvert par l'assurance-maladie

Les services de sage-femme sont couverts par l'assurance-maladie. Ils s'adressent aux femmes ayant une grossesse à faible risque qui souhaitent accoucher naturellement sans péridurale. Outre la Maison de naissance, les futures mères peuvent choisir d'accoucher accompagnées de leur sage-femme à l'Hôpital Pierre-Le Gardeur ou à domicile.

Pour faire une demande de services de sage-femme, il faut remplir un formulaire en ligne disponible dans la section *Suivi de grossesse* du site Web du CISSS de Lanaudière au www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca/.

Mme Maryse Poupart, PDG du CISSS de Lanaudière : « *La Maison de naissance de Lanaudière est un projet de la collectivité qui a vu le jour grâce à l'implication de familles lanaudoises et de partenaires, dont la Ville de Repentigny et la Fondation Santé Sud de Lanaudière que nous remercions pour leur contribution essentielle. Ensemble, nous pouvons être fiers de cette réalisation.* »

Mme Patsy Joncas, directrice générale de la Fondation Santé Sud de Lanaudière : « *La Banque Nationale ainsi que le Complexe Enviro Connexions n'ont pas hésité un seul instant à verser respectivement 250 000 \$ et 100 000 \$ pour nous aider à financer la construction de cette belle maison. C'est avec émotion que nous souhaitons beaucoup de bonheur aux familles qui, accompagnées de leurs proches, accueilleront leurs nouveau-nés dans un milieu si chaleureux.* »

M. Nicolas Dufour, maire de la Ville de Repentigny : « *Je suis fier de pouvoir compter sur la Maison de naissance, ici même à Repentigny. Elle offre aux femmes une solution de rechange dans la gestion de leur grossesse et lors du suivi postnatal, et ce, tout en étant accompagnées d'experts de la santé. Ce service de proximité est indispensable pour les familles de notre communauté.* »

M. Lionel Carmant, ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux : « *Les maisons de naissance sont une option de plus en plus populaire au Québec. Elle permet aux femmes d'accoucher dans un contexte plus intime et personnalisé, tout en bénéficiant d'un encadrement rassurant et de soins d'une grande qualité. Je remercie les équipes qui ont mené à bien ce projet à Repentigny ainsi que celles qui accompagnent les jeunes familles lors de cette étape cruciale de leur vie.* »

Mme Lise Lavallée, députée de Repentigny : « *Ce magnifique projet favorise un recours accru aux services de sages-femmes et vient répondre non seulement aux besoins, mais aussi au désir des familles d'ici. Depuis un an, de nombreuses familles ont pu bénéficier de l'expertise de l'équipe des sages-femmes, et je suis heureuse d'apprendre que l'offre de service dans la région est appelée à s'élargir au cours des prochaines années.* »



Photo prise lors de l'événement, dans l'ordre à partir de la gauche :

Caroline Roch, de l'organisme Accès à une maison de naissance; Andréanne Boucher, responsable sages-femmes de la Maison de naissance de Lanaudière; Jacques Perreault, président du conseil d'administration du CISSS de Lanaudière; Danny Thibodeau, vice-président de la Fondation Santé Sud de Lanaudière; Maryse Poupart, PDG du CISSS de Lanaudière; Isabelle Chartier, de la Banque Nationale; André Chulak, du Complexe Enviro Connexions.

Source : Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière

Renseignements : Pascale Lamy
Directrice des affaires institutionnelles et des relations publiques
Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière
pascale.lamy@ssss.gouv.qc.ca